République Démocratique du Congo



Se Ministre

0 5 OCT 2015

ARRETE MINISTERIEL N° ... 0 8 6 6 ... /CAB.MIN/MINES/01/2015 DU.... PORTANT REFUS D'OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHES N° 11081 A Monsieur DHANANI AZIZ BADRUDIN

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10 alinéa 1^{er} littera a, 12, 45, 56 et 57 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1^{er} ;

Vu l'Ordonnance n° 014/078 du 07 décembre 2014 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article $1^{\rm er}$ B point 19 ;

Considérant la demande de Permis de Recherches n°KIN/20081031/133000 introduite par Monsieur DHANANI AZIZ BADRUDIN, en date du 31 octobre 2007, et les pièces requises y jointes ;

Considérant que la capacité financière minimum est inadéquate;

3^{ème} niveau, Immeuble du Gouvernement, Place Royal, Boulevard du 30 Juig Kinshasa/Gombe – RDC Tél.: (00243) 01 – 510 – 4771

Site Web: www.mines-rdc.cd Email: info@mines-rdc.cd



Sur avis défavorable du Cadastre Minier;

ARRETE:

Article 1er:

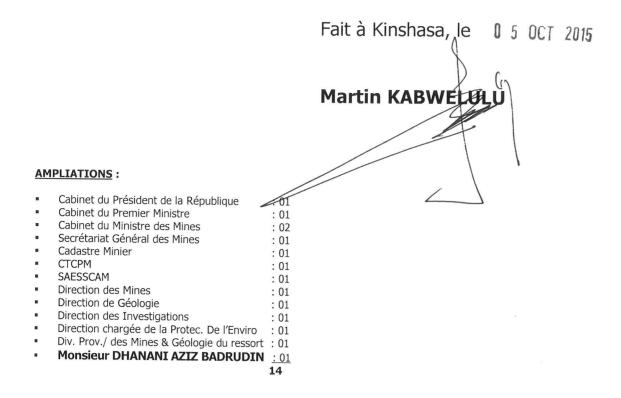
Il est refusé à **Monsieur DHANANI AZIZ BADRUDIN**, résidant sur l'Avenue Tchad n° 14, Kinshasa/Gombe, le Permis de Recherches sollicité.

Article 2:

Monsieur DHANANI AZIZ BADRUDIN a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.



Site Web: www.mines-rdc.cd Email: info@mines-rdc.cd